



## ÉDITO



**Martine VIGNAU**  
Présidente  
du groupe UNSA

### L'heure est au bilan

Le 28 février prochain se tiendra une séance plénière exceptionnelle dédiée au bilan de la première année de mandature du président Bernasconi. Ce sera l'occasion de faire un inventaire des travaux réalisés et de leurs impacts. Il s'agit également de rendre compte aux citoyens de l'action du CESE. Dernièrement c'est grâce à l'avis sur le socle européen des droits sociaux que le gouvernement a pu formuler une réponse à la consultation de la commission européenne sur le même sujet. L'Assemblée Nationale quant à elle s'est inspirée de plusieurs préconisations de l'avis sur les mécanismes d'évitement fiscal et leurs impacts sur le consentement à l'impôt et la cohésion sociale, pour voter une proposition de résolution européenne pour une Conférence des parties (COP) de la finance mondiale, l'harmonisation et la justice fiscales.

Il est à noter que le CESE est aussi très investi en matière de lutte contre la précarité. Le 14 février dernier le CESE a réaffirmé son engagement à poursuivre la lutte contre la pauvreté à l'occasion du 30ème anniversaire de l'avis de Joseph Wresinski « *Grande pauvreté et précarité économique et sociale* ». Dans ce cadre, le bureau du CESE a décidé de poursuivre les travaux sur les conditions de mise en place d'un revenu minimum social garanti qui se substituerait à l'architecture actuelle des minima sociaux avec le double objectif d'accroître l'efficacité pour les bénéficiaires du système d'accès aux aides et de renforcer son acceptabilité par tous les citoyens.

## TRAVAUX

### Derniers avis adoptés

- L'évolution de la fonction publique et des principes qui la régissent
- Prix et accès aux médicaments innovants
- Place des jeunes dans les territoires ruraux
- Réseaux sociaux numériques : comment renforcer l'engagement citoyen ?

### Vie des CESER

- Bretagne : Numérique et entreprises de Bretagne : urgence et opportunités
- Bretagne : Et après ? Les enjeux du Brexit pour la Bretagne

### NOUS CONTACTER



Sylvia SKORIC  
Attachée du groupe UNSA  
Tél. : 01.44.43.64.25  
Mail : sylvia.skoric@lecese.fr

### SUIVEZ-NOUS



@unsa\_cese



CONSEIL ECONOMIQUE  
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

# Derniers avis adoptés



## L'évolution de la fonction publique et des principes qui la régissent

*Commission temporaire évolution de la fonction publique*

Notre pays est soumis à des défis inédits avec les mutations radicales, notamment technologiques et environnementales, qui caractérisent la période. Celles-ci posent, et de façon renouvelée, des impératifs d'adaptation, de créativité pour nos concitoyens, pour notre économie et nos entreprises. Elles posent également des questions démocratiques et de cohésion sociale pour notre pays. Pour les affronter, les canaliser et les optimiser au profit de l'intérêt général, la Fonction publique n'est pas une entrave mais, tout au contraire, un outil irremplaçable grâce à ses principes fondateurs et à la robustesse qu'ils lui donnent. Cette approche constructive charpente l'ensemble du présent avis.

L'UNSA n'a jamais vu la Fonction publique comme un monument historique classé et donc intouchable : elle est d'abord la traduction de principes républicains dont la vivacité implique précisément qu'elle s'adapte à la modernité.

Le défi qui était lancé dans cet exercice prospectif à horizon 2025 était de réfléchir à la fois au contenu de ces adaptations et aux conditions pour y parvenir. Pour cela, il faut mettre au cœur la question des missions dont découle celle des moyens et non pas l'inverse. C'est résolument de cette méthode que l'avis procède et c'est la seconde raison pour laquelle l'UNSA le soutient. Toute politique a évidemment un coût et il est légitime de se soucier d'un usage rigoureux de l'argent des contribuables, a fortiori lorsque le déficit guette. Mais si la calculatrice sert la politique, elle ne saurait en tenir lieu.

L'UNSA juge globalement complètes et cohérentes les 27 recommandations de l'avis. Nous apprécions tout particulièrement l'attention portée aux enjeux de formation, de dialogue social, mais aussi de qualité de vie au travail, thème sur lequel nous nous étions fortement mobilisés pour essayer d'obtenir un accord. Au moment où la Fonction publique apparaît comme l'un des thèmes du grand débat politique qui s'ouvre devant le pays, espérons que ses protagonistes s'inspirent de cet avis et comprennent que l'usage brutal de la tronçonneuse, voire de la dynamite, ne peuvent tenir lieu de projet politique pour la Nation.

<http://www.lecese.fr/travaux-publies/l-evolution-de-la-fonction-publique-et-des-principes-qui-la-regissent>

## Prix et accès aux médicaments innovants

*Section des affaires sociales et de la santé*

Cet avis met en évidence le risque de « toxicité financière » qui mettrait à mal la solidarité et le niveau élevé, en France, en matière de protection de la santé publique. Les thérapies innovantes doivent être mieux définies afin de mieux identifier les médicaments innovants. En effet si un médicament innovant est nouveau, tout nouveau médicament n'est pas un médicament innovant.

Préconiser dès la première recommandation des études prospectives pour appréhender la logique de fixation des prix est primordial. En effet, les firmes imposent plus ou moins leur prix sans une réelle justification ni cohérence avec le niveau de recherche engagé. En effet, les méthodes et les pratiques permettent d'aboutir à des temps de développement plus courts donc à des Autorisations de mises sur le Marché plus rapides.

De plus, nous ne pouvons ignorer que la recherche fondamentale est majoritairement publique ou issue du travail de Start up ce qui permet à l'industrie pharmaceutique d'acheter des brevets et de consacrer seulement 15% de son budget à la recherche mais 30% au marketing ! La modération souhaitée de fixation des prix des médicaments innovants ne pourra être effective que sous 2 conditions :

- Une réflexion européenne : Malgré des systèmes de protection sociale différents, tous les européens sont concernés et il paraît peu compréhensible que le même médicament puisse être plus cher en France qu'en Italie, par exemple. La loi du marché l'emporte sur l'intérêt collectif.
- Une plus grande transparence des négociations du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS) avec une participation des assurés sociaux et des associations de patients.

On peut s'interroger sur le lien de cause à effet entre l'inflation des prix des médicaments innovants et la concentration de la recherche sur des pathologies à fort potentiel, non pas de volume de population touchée mais de volume de valeur ajoutée attendue au risque d'un délaissement de recherche sur d'autres maladies. On peut penser à la recherche sur les anti-infectieux (antibiotiques) qui n'a pas toute la place qu'elle devrait avoir alors que l'enjeu concerne l'ensemble de la population de la planète.

<http://www.lecese.fr/travaux-publies/prix-et-acces-aux-medicaments-innovants>





## Place des jeunes dans les territoires ruraux

*Section de l'aménagement durable des territoires  
Section de l'éducation, de la culture et de la communication*

La jeunesse des campagnes est invisible, souvent oubliée car clairsemée, plus discrète et moins turbulente que celle qui vit dans les territoires urbanisés. Oubliée en effet, à tel point que l'on aura pu constater l'indigence des outils statistiques permettant de l'appréhender pour mieux la comprendre. Car si cette jeunesse rurale n'est pas homogène, elle présente cependant des caractéristiques qui la distinguent de l'ensemble de la jeunesse de notre pays. Ainsi, ce sont des parcours scolaires trop marqués par des auto-censures en matière d'ambition et d'orientation et des études plus courtes qu'ailleurs, alors même que les taux de réussite sont meilleurs au collège que dans le reste de l'hexagone. Ce sont des distances qui impactent largement leur mobilité et donc leur choix de

formation, leur recherche d'emploi, leur accès à la culture ou aux loisirs ou encore aux soins par exemple. Ce sont aussi les questions de citoyenneté, d'implication associative qui sont posées tout comme celle de l'égalité filles/garçons. Cet avis montre combien la jeunesse qui vit dans ces territoires est confrontée à des problématiques spécifiques. Elle nécessite en conséquence une attention toute particulière, ainsi que la mise en place de dispositifs permettant de compenser les manques ou les faiblesses liés à l'isolement, aux distances et aux représentations qu'elles imposent aux jeunes comme à leurs familles.

Il y a en effet, pour l'UNSA, nécessité à traiter ces territoires pour que les jeunes qui y vivent et qui, comme le rapport le montre, y sont très attachés, puissent y construire leur avenir sans se sentir exclus ou tenus à l'écart d'un monde en mouvement. A se percevoir comme oublié des politiques publiques, on voit combien le monde rural, plus qu'ailleurs, succombe aujourd'hui au vote extrémiste.

<http://www.lecese.fr/travaux-publies/place-des-jeunes-dans-les-territoires-ruraux>



## Réseaux sociaux numériques : comment renforcer l'engagement citoyen ?

*Section de l'éducation, de la culture et de la communication*

L'engagement citoyen souffre-t-il de l'irruption des réseaux sociaux numériques dans nos vies, dans nos liens collectifs, dans notre appréhension du monde ? Ces réseaux, altèrent-ils les prises de conscience, affaiblissent-ils la pleine citoyenneté ou, au contraire, constituent-ils des outils, des leviers plus

efficaces ou pour le moins complémentaires de modalités plus familières de mobilisation ou d'implication ? L'UNSA se félicite que le CESE se soit auto saisi de cette problématique tant les fantasmes, les clichés ou les peurs dénaturent la réalité de ce qui constitue désormais une évolution majeure dans nos sociétés.

S'il est vrai que les questions de déontologie, de vérification des contenus et des sources, d'utilisation responsable de l'outil doivent être posées, il serait naïf de penser que les méthodes traditionnelles utilisées jusqu'ici, ne souffraient d'aucune manipulation...

L'avis montre avec netteté que les réseaux sociaux numériques, au-delà de leurs failles, favorisent et amplifient même l'engagement citoyen car ils permettent de rassembler, autour d'objets communs, des personnes dont, par exemple, le seul éloignement géographique n'aurait pas permis la rencontre et donc la mobilisation.

Pour autant, ce monde virtuel ne place pas chacun sur le même pied d'égalité. Il ne gomme en rien les différences sociales ou culturelles et via des algorithmes qui nous échappent, a plutôt tendance à faire que ceux que se ressemblent s'assemblent, et cela en nous suivant à la trace. Dès lors que l'on parle de citoyenneté, la question de l'égalité d'accès à internet est posée. La nécessité d'un maillage sans faille et de la multiplicité des points d'accès gratuits est en effet un enjeu démocratique. Tout comme la question de la formation des jeunes, comme celle des salariés et bien sûr des formateurs que sont notamment les enseignants.

<http://www.lecese.fr/travaux-publies/reseaux-sociaux-numeriques-comment-renforcer-lengagement-citoyen>

### L'AGENDA DES PLENIERES

**28 février**

**Bilan de la première année de la mandature**

**14 mars**

**Comment mieux répondre aux besoins en logements dans les territoires ?**

*Section de l'aménagement durable des territoires*

**15 mars**

**Les TPE/PME et le financement de leur développement pour l'emploi et l'efficacité**

*Section de l'économie et des finances*

**28 mars**

**Vers une bioéconomie durable**

*Section de l'environnement*

Retrouvez l'agenda complet :

<http://www.lecese.fr/agendas?mini=agenda-details%2F2017-W07&type=28>



### Numérique et entreprises de Bretagne : urgence et opportunités

Rapporteurs  
MM. Jean LE TRAON et Marçal WESLY  
Janvier 2017



## Numérique et entreprises de Bretagne : urgence et opportunités

Séance plénière du 30 janvier 2017 – Commission Développement économique et recherche

A l'heure où le numérique s'impose partout dans la vie des citoyens, dans leur façon d'étudier, de voyager, d'organiser leurs loisirs, ou encore de payer leurs impôts, il s'impose pareillement dans le monde professionnel, créant un nouvel environnement, un nouveau langage et ne manquant pas d'interpeller sur l'évolution de la société, avec tout particulièrement la question centrale de l'emploi. Les startup apparaissent souvent comme le fer de lance de l'économie numérique, en défrayant parfois la chronique, au travers de nouveaux développements ou de nouvelles conquêtes, de nouvelles idées, de nouvelles fortunes... A contrario, considérant la nature et la densité du tissu productif breton, le CESER a délibérément retenu dans cette étude le périmètre des entreprises « traditionnelles », et spécialement des PME, particulièrement nombreuses sur notre territoire. L'étude s'intéresse donc à toutes les entreprises qui ne sont pas nées dans le monde numérique, mais qui, bon gré mal gré, doivent s'y adapter et y trouver des opportunités. Elles doivent le faire quel que soit leur domaine d'activité. Car nous le constatons : tous les secteurs de l'économie sont concernés. Les acteurs des filières numériques ont un rôle majeur à jouer dans cette transformation de toutes les entreprises. Et dans ce domaine, la Bretagne compte un écosystème exceptionnel, composé de grands groupes, mais également de PME, de grandes écoles, de laboratoires de recherche, etc. Même si le rapport aborde tous les secteurs de l'économie de la Bretagne, trois secteurs font l'objet d'un développement spécifique en raison de leur poids respectif dans notre région et de leurs problématiques différentes : l'industrie agro-alimentaire, le bâtiment et le tourisme. Le rapport s'attache à répondre aux questions qui se posent à toutes ces entreprises, mais aussi à ceux qui les accompagnent : Comment les entreprises abordent-elles le sujet ? Comment favoriser la prise de conscience du phénomène ? Quels sont leurs espoirs ou leurs craintes ? Quelles évolutions sont attendues, tant techniques que sociales ? Quels sont les atouts de la Bretagne et quelles sont les perspectives de développement pour nos entreprises ? Comment les accompagner vers et dans la transition numérique ?

Lire le rapport : [http://www.bretagne.bzh/upload/docs/application/pdf/2017-02/numerique\\_et\\_entreprises\\_de\\_bretagne\\_-\\_version\\_web.pdf](http://www.bretagne.bzh/upload/docs/application/pdf/2017-02/numerique_et_entreprises_de_bretagne_-_version_web.pdf)



### Et après ? Les enjeux du Brexit pour la Bretagne

Rapporteur  
M. Jean HAMON  
Décembre 2016



## Et après ? Les enjeux du Brexit pour la Bretagne

Séance plénière du 5 décembre 2016 - Commission Europe - Interrégional - Coopération

Alors que le Royaume-Uni n'a pas encore formulé sa déclaration d'activation de l'article 50 du Traité sur l'Union européenne (TUE), le Brexit continue de faire jour après jour l'objet de nombreux articles dans la presse. Ceci renforce l'idée que nous n'avons pas affaire à un simple accident de l'histoire mais à un phénomène plus profond. Si nous n'en sommes qu'aux prémices, essayer d'objectiver la question est une nécessité. Le Brexit interpelle toutes les formes d'échanges : économiques, financiers, touristiques, scientifiques, éducatifs, culturels... Ces échanges sont souvent complexes, enracinés, liés. Comprendre cette « construction » nécessite un regard systémique. Au-delà de cette approche générale, la question revêt une importance particulière pour la Bretagne. Le Royaume-Uni est en effet son plus proche voisin : seulement 183 km et un espace maritime partagé séparent Roscoff de Plymouth ! Il s'est ainsi tissé au fil des siècles des relations étroites de coopérations et d'échanges.

Cette réponse du CESER de Bretagne à la saisine du Président du Conseil régional vise à aider les acteurs publics et privés à prendre une longueur d'avance sur les conséquences globales, sectorielles et territoriales du Brexit en Bretagne. Il s'agit d'une première contribution destinée à identifier rapidement les secteurs les plus susceptibles d'être affectés. En effet, la problématique va se préciser dans les prochains mois notamment avec la déclaration du Royaume-Uni annoncée pour mars 2017. Par ailleurs, si certaines analyses sectorielles ont pu être menées en profondeur, d'autres sont plus embryonnaires faute d'éléments factuels et méritent d'être particulièrement suivies.

Lire l'avis : [http://www.bretagne.bzh/upload/docs/application/pdf/2016-12/rapport\\_brexit\\_ceser\\_vf\\_6-12-2016.pdf](http://www.bretagne.bzh/upload/docs/application/pdf/2016-12/rapport_brexit_ceser_vf_6-12-2016.pdf)

Lire la synthèse : [http://www.bretagne.bzh/upload/docs/application/pdf/2017-01/hb\\_2016\\_n\\_36-web.pdf](http://www.bretagne.bzh/upload/docs/application/pdf/2017-01/hb_2016_n_36-web.pdf)